

Madame, Monsieur,

Nous venons par ce message lancer la récolte d'information pour les badges de la rentrée 2017-2018. Ces badges sont désormais requis pour l'ensemble de l'école Primaire (PS au CM2).

Les personnes ayant déjà complété un formulaire à la rentrée 2016-2017 ne doivent remplir qu'en cas de changement d'accompagnateur.

Voilà le lien à renseigner (ne renseigner qu'une seule fois par famille s'il vous plaît) :

<https://www.formpl.us/form/5415880919875584>

Prière de noter que, lors du renseignement du formulaire, une photo d'identité scannée de chaque personne autorisée à reprendre votre enfant sera nécessaire.

Les photos doivent être sauvegardées au format .jpeg

Avant l'insertion des photos, il faudra les renommer de la sorte : NOM DE FAMILLE de l'élève  
Prénom de l'élève lien de parenté de l'accompagnateur

Exemple : DUPONT Emile père

Cette autorisation électronique nous permet d'identifier de manière sûre et efficace les personnes autorisées à récupérer les élèves. C'est pour cela que seuls les parents ou tuteurs légaux sont habilités à faire des demandes de badges. Nous ne pourrions pas traiter les demandes venant directement du personnel : nounou, chauffeur, etc.

Toute modification en cours d'année devra être signalée s'il vous plaît par écrit au secrétariat.

Un badge d'accès personnalisé vous sera remis à la rentrée.

Les badges verts vous permettront l'accès au portail de l'école maternelle, ainsi que celui de l'école élémentaire. Ils seront exclusivement remis aux familles ayant au moins un enfant en maternelle.

Les badges orange, quant à eux, vous permettront l'accès uniquement au portail de l'école élémentaire.